ALEX & BEA

PARTIE 2

**Alex** Tu as le temps de terminer notre discussion entamée tout à l’heure ?

**Béa** Oui, pas de souci, je suis disponible.

**Alex** Donc concrètement, à cette journée de préparation au mariage on parle de quoi d’autre finalement ?

**Béa** On parle du mariage en général, et du sacrement de mariage en particulier …

**Alex** Euh, c’est quoi déjà un sacrement ?

**Béa** Pour l’Eglise catholique, les sacrements sont des signes visibles du don gratuit de Dieu. Ils permettent aux hommes de prendre conscience de la présence de Dieu au milieu d´eux. Ce sont des actes d’alliance qui unissent au Christ par l’action de l’Esprit Saint. Ils relient aussi les hommes à Dieu et aux autres par le plus intime d’eux-mêmes et les incorporent dans l’Eglise.

**Alex** Oui et concrètement …

**Béa** Pour les catholiques, il y a sept sacrements : il s’agit du baptême, de l’Eucharistie, de la confirmation, de la réconciliation, du sacrement de l’ordre, de celui des malades et … du mariage. En marquant ainsi les moments les plus décisifs de la vie humaine, les sept sacrements manifestent que c’est toute notre existence, dans ses différentes étapes, qui est appelée à être vécue avec le Christ.

**Alex** Donc lors du mariage, c’est le prêtre qui donne le sacrement ?

**Béa** Non, se sont les époux eux-mêmes qui se le donnent lors de l’échange des consentements. Le ministre ordonné présent de l’Eglise catholique, prêtre ou diacre, est juste le témoin de ce sacrement devant Dieu.

**Alex** D’accord, c’est plus clair pour le sacrement… On m’a aussi parlé d’une déclaration d’attention, c’est quoi ?

**Béa** Pas la déclaration d’attention, mais la déclaration d’intention. C’est une lettre que chaque futur marié doit rédiger afin de formaliser par écrit son intention de se marier.

**Alex** C'est-à-dire…

**Béa** C'est-à-dire que doit figurer très clairement dans cette déclaration les 4 conditions du mariage à l’Eglise, tu te souviens : la liberté, l’indissolubilité, la fidélité et l’accueil de la vie.

**Alex** Et que devient ensuite cette lettre ?

**Béa** C’est un document qui sera conservé dans le dossier de ton mariage à l’église. Il faudra aussi en rédiger une commune aux deux époux. Mais, ne t’inquiète pas, le célébrant de votre mariage vous en parlera forcement de ces lettres d’intention, certains ont même des modèles pré-rédigés. Mais cela reste quand même bien ton engagement écrit vis-à-vis des conditions du mariage chrétien. Ca vaut le coup d’y réfléchir seul et de passer peut-être une heure à la rédiger, même si des modèles existent.

**Alex** Et au fait, durant cette préparation au mariage, il parait qu’on parle même de sexualité, comme au collège à l’époque en SVT, ça promet…

**Béa** Non, pas comme au collège, on évoque juste la position de l’Eglise sur le couple et la régulation des naissances.

**Alex**  Ouh la là, tout un programme…

**Béa** Non pas un programme, juste une mise en perspective de la double finalité de la sexualité humaine.

**Alex** C’est quoi cette histoire de double finalité ?

**Béa** Juste la nature. La sexualité humaine a bien deux finalités intimement liées : une finalité « unitive » c’est le don amoureux des corps de l’homme et de la femme qui ont soif de faire un, et une finalité « procréative » c’est le don de la vie.

**Alex** Oui et après ?

**Béa** Pour définir la finalité unitive de la sexualité, l’Eglise a retenu deux mots grecs…

**Alex**  Ca je sais, l’Eros qui est l’amour de désir et d’élan physique de l’autre

**Béa** Et ..

**Alex** L’Agapè qui est gratuit et désintéressé, le don de soi à l’autre parce que je veux son bonheur. Tu vois je connais mes classiques.

**Béa** Oui, et pour l’Eglise la sexualité du couple atteint sa plénitude quand elle unit l’Eros et l’Agapè. L’un fait grandir l’autre et réciproquement.

**Alex** C'est-à-dire…

**Bea** L’Eros fait grandir l’Agapè, l’union charnelle est un lieu de communion avec l’autre, un langage d’amour intense qui renforce notre unité. Et à l’inverse, l’Agapè fait grandir l’Eros, si avec le temps mon amour pour mon conjoint est de plus en plus gratuit, ma relation charnelle avec lui va alors gagner en désir et le combler.

**Alex** Oui, mais alors que fait Dieu, là au milieu, entre l’Eros et l’Agapè ?

**Béa** Dieu vient consacrer notre libre choix de s’unir : il scelle notre Oui qui est promesse et union charnelle par son Oui qui est sacrement. En clair, les époux se donnent totalement l’un à l’autre en Eros et Agapè, et Dieu consacre ce don total. L’Eglise dit même que l’amour des deux époux reflète l’amour de Dieu qui est aussi Eros et Agapè.

**Alex** C’est pour cela que le pape incite à avoir beaucoup d’enfants ?

**Béa** Non, ça c’est un raccourci. L’Eglise ne prône aucune norme de taille de famille : 1, 2,3 4, ou 5 enfants, chacun est libre. Depuis les années 60, l’Eglise appelle à une paternité (et maternité) responsable.

**Alex** En clair ?

**Béa** En clair, cela signifie que chaque couple doit apprécier « généreusement » et « en conscience » sa capacité à accueillir des enfants.

**Alex** Comment ça « apprécier généreusement ? »

**Béa** Apprécier généreusement, car au final chaque enfant est bien un trésor et une source de joie, et qu’une famille qui grandit démultiplie l’amour donné et reçu

**Alex** Et pour « apprécier en conscience ? »

**Béa** Encore une fois, l’Eglise ne donne aucun standard de taille de famille à atteindre, chaque couple est une situation particulière et doit regarder avant tout le bien des enfants déjà nés, ou en projet. Le couple doit réfléchir à sa capacité à donner à ses enfants ce dont ils ont besoin au plan de leur équilibre personnel et affectif. On bâtit sa famille en fonction de ce qu’on est capable de faire, avec nos limites physiques, psychologiques et matérielles.

**Alex** Pour nous c’est clair : 2 enfants. Pas plus, pas moins.

**Béa** Attention, le couple ne doit pas pour autant s’enfermer dans un schéma arithmétique trop figé. Une naissance inattendue est perçue généralement avec le recul des années comme un merveilleux cadeau. A l’inverse, certains souhaitent des enfants, mais ils n’arrivent pas. Finalement la fécondité de leur couple passera peut-être par l’adoption ou encore l’engagement et le don auprès des autres.

**Alex** Oui, c’est bien beau, mais comment concrètement peut-on réguler des naissances en suivant les prescriptions de l’Eglise ?

**Béa** Pour l’Eglise, la régulation des naissances est légitime, mais sans devoir passer par des barrières artificielles qu’elles soient physiques ou chimiques.

**Alex** Donc pas de pilule, pas de préservatif !!!

**Béa** Effectivement, l’Eglise préconise les méthodes dites naturelles d’auto-observation, notamment la méthode Billings, qui peut être fiable si les deux conjoints y adhèrent. C’est bien pourquoi, il s’agit d’une préconisation de l’Eglise, et non pas d’un commandement moral qui vise à défendre les droits d’autrui, ou les droits de l’homme comme « Tu ne voleras pas », « Tu ne porteras pas de faux témoignage ». En effet, seul les deux conjoints sont ici concernés et aucune tierce personne n’est susceptible d’être lésée. L’Eglise se situe donc ici exclusivement sur le terrain du bien-être du couple en préconisant les méthodes de régulation des naissances dites naturelles.

**Alex** Le bien-être du couple ?

**Béa** Oui, le bien-être du couple, par une écologie du corps, par l’harmonie avec le cycle féminin sans agent hormonal artificiel, ni barrière physique entre les corps. Bien-être du couple, aussi avec des périodes d’attente et de patience qui pousse le couple à enrichir sa communication non charnelle avec d’autres formes de tendresse. Bien-être du couple avec une régulation des naissances qui implique l’homme et la femme. Mais encore, une fois, il s’agit d’une préconisation de l’Eglise, pas d’une norme ou d’un commandement.

**Alex** Donc, toutes les autres méthodes de régulation des naissances se valent ?

**Béa** Non, au niveau de l’éthique l’Eglise fait une distinction majeure entre les méthodes de régulation des naissances contraceptives et les méthodes contragestives.

**Alex** Euh, c’est quoi la différence entre méthodes contraceptives et contragestives …

**Béa** Les méthodes contraceptives, comme la pilule, les préservatifs, empêchent la rencontre des spermatozoïdes et des ovules. Il n’y a pas de conception.

**Alex** Et les méthodes contragestives, alors ?

**Bea** Les méthodes contragestives interviennent en revanche après la conception, en supprimant l’œuf fécondé, par des moyens qui empêchent sa nidation comme les stérilets au cuivre, ou par moyens chimiques abortifs comme le RU486.

**Alex** A part le nom qui change entre contraceptif et contragestif, cela revient quand même presque au même ?

**Béa** Non, cela change tout, entre d’un coté empêcher la rencontre d’un spermatozoïde et d’un ovule, et de l’autre supprimer un œuf fécondé.

**Alex** Oui, mais un œuf fécondé, ce n’est pas un être humain, il n’a pas de système nerveux, il n’est pas accroché à la paroi de l’utérus, c’est juste le début de développement de quelques cellules. Je ne vois pas le problème.

**Bea** Sur un plan éthique, pour l’Eglise, c’est un problème. Dès sa conception l’œuf fécondé a un patrimoine génétique unique au monde, qui n’a jamais existé avant dans l’histoire de l’humanité et qui n’existera plus jamais après. D’où l’unicité et l’infinie dignité que l’Eglise reconnaît à ce début de vie même composé d’une seule cellule, sinon à quel moment passe-t-on d’un amas de cellules au statut d’humain ? Il y a autant de réponse que de scientifiques et de médecins.

**Alex** Et au final, l’Eglise nous juge …

**Béa** Non, l’Eglise juge les actes, jamais les personnes. Mais elle met en garde effectivement contre tout acte qui nuit à autrui, et tout particulièrement les actes qui ôtent le droit fondamental dont tous les autres dépendent, qui est celui de vivre, même si cette vie est au stade d’une cellule ou d’un embryon. Aussi, l’Eglise préconise les méthodes naturelles de régulation des naissances, considère comme un moindre mal les méthodes contraceptives mais refuse clairement les méthodes contragestives.

**Alex** Et notre liberté de choix alors ?

**Béa** Justement l’Eglise en appelle ainsi à la conscience et à la liberté de chacun, mais elle ne juge personne, elle veut au contraire nous libérer du poids de la faute et de la culpabilité qui nous éloigne fondamentalement de Dieu. La théologie de l’Eglise ne se fonde pas sur la condamnation mais bien sur le pardon du Dieu amour, qui accueille tous ses enfants.

**Alex**  C’est quand même exigeant au quotidien…

**Béa** Oui, quand on parcourt le catéchisme de l’Eglise catholique qui est une sorte de recueil des préconisations, exigences et Vérités que promeut l’Eglise, on voit que la barre est placée haute dans tous les champs de la vie humaine : solidarité et partage, justice, humilité, exigence de vérité et de sincérité… L’Eglise ne cherche pas à plaire mais à proposer à chacun des buts élevés dans la vie. Elle parle librement en mettant toujours l’Homme au centre du débat, car l’Homme est toujours à l’image de Dieu.

*(FACULTATIF : )*

**Alex** Même vis-à-vis de l’usage du préservatif pour lutte contre le SIDA ?

**Béa** La position de l’Eglise et du pape Jean-Paul II à l’époque n’a jamais été comprise car peut-être trop subtile pour les médias qui ont toujours tendance à simplifier puis à caricaturer.

**Alex** Et sans caricature cela donne quoi, alors ?

**Béa**  Comme la contamination passe principalement par des liaisons hors mariage, pour le pape la fidélité doit être la réponse première, et le préservatif un moindre mal, et non l’inverse. La preuve du bien fondé de cette approche, c’est que bien souvent au début d’une relation non stable les partenaires se faisant pas confiance, dans le doute, ils utilisent des préservatifs, puis la fidélité arrivant avec la confiance, ils s’en passent.

**Alex** Vu comme cela…

**Béa** C’est notamment pourquoi les papes ont toujours promus le don total du corps exclusivement dans le mariage, mais aussi la stabilité dans la relation avec la fidélité et la confiance dans le couple. Après évidement, si l’un des partenaires a le SIDA ou une MST, l’Eglise conseil alors l’usage du préservatif pour la santé de l’autre partenaire et le bien-être du couple.

*( FIN DE LA PARTIE FACULTATIVE )*

**Alex**  Bon c’est plus clair dans mon esprit sur cet aspect là, mais maintenant si dans le couple on ne s’entend plus ? Que faire ?

**Béa** Déjà, de manière préventive, il est important d’éviter l’empilement des petites rancœurs au fils du temps…

**Alex** C'est-à-dire ?

**Béa** Apprendre à verbaliser ce qui arrive, et exprimer régulièrement avec bienveillance à mon conjoint ce que je ressens, pour ne pas laisser les non dits s’accumuler. Ces moments privilégiés de communication dans le couple, peuvent aussi être le moment de mettre mon orgueil de coté et d’exprimer en toute sincérité des demandes de pardon à mon conjoint pour mon propre comportement. Les fautes sont bien souvent partagées.

**Alex** Et si cela ne suffit pas ?

**Béa** Parfois le couple n’a pas le recul nécessaire pour avoir lui-même la clé de résolution de sa difficulté ou de son conflit. Il lui faut alors l’intervention d’un médiateur extérieur.

**Alex** Un médiateur extérieur…comme la meilleure copine ou une belle-mère ?

**Béa** Ce n’est pas forcement la meilleure solution. Des proches avec qui nous avons des liens affectifs ont forcement une vision tronquée de la situation. Il y a quelques années, ma sœur et son mari ont eu recours à un conseiller conjugal, et depuis leur couple est reparti sur un nouvel équilibre, bénéfique aux deux.

**Alex** Qu’est-ce qu’il leur a dit ?

**Béa** Je ne sais pas, et c’est mieux comme cela. Les entretiens sont toujours confidentiels. Tu sais, les conseillers conjugaux sont des professionnels formés à l’écoute et à la médiation.

**Alex** Oui, mais il faut déjà avoir de très grosses difficultés dans son couple pour aller voir un conseiller conjugal.

**Béa** Non pas forcement, c’est comme le médecin : plus t’y va tard plus c’est compliqué à soigner. D’ailleurs, on estime que les 2/3 des mariages aboutissant à un divorce pourraient être sauvés par une thérapie conjugale. Il n’y a pas de honte à se faire aider, surtout s’il s’agit de la survie de son couple.

**Alex** Oui, c’est pour cela qu’avant d’en arriver là, il faut quand même être positif, il y a différents moyens de communiquer son amour à son conjoint, comme :

**Béa** Les paroles valorisantes : je pense lui dire régulièrement ce que j’aime chez lui

**Alex** Comme les moments de qualité passés ensemble : je prends du temps pour elle

**Bea** Comme aussi, les cadeaux surprises en dehors des anniversaires et de Noël

**Alex** Ou encore, les services rendus dans le quotidien des taches ménagères

**Bea** Ou passer ensemble un moment affectueux, ou je suis plus conjoint que parent

**Alex** Bref, le panel est large, à chaque couple de s’épanouir dans le mariage …

**Béa** … pour trouver le bonheur et l’équilibre de la vie à deux !